

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 27 mai 2021

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le **27 mai, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

04 mai 2021

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires :** Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE

27 mai 2021

**Suppléants :**

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN,  
Jean-Albert BOULAY suppléant de Marie-Agnès FERET  
Jean-Claude CHADENAS suppléant de Régine VASSAUX

**Pouvoirs :**

Thierry BENOIST a donné pouvoir à Nelly ANTOINE  
Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à François FROMET  
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ  
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE

N°32.2021

**Membres titulaires excusés :** Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Jacques BOUVIER, Joël DEBUIGNE, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

**Mission obligatoire –  
Concours – Examens –  
Organisation des concours et  
examens professionnelles –  
Calendrier prévisionnel  
2022/ 2024**

Pascal HUGUET a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration, qu'au regard de ses missions obligatoires, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG 41) est amené à organiser des concours et examens professionnels.

A ce titre, un calendrier prévisionnel pluriannuel des concours et examens est établi en collaboration avec les Centres de Gestion de la Région Centre-Val de Loire, le Centre de Gestion de la Seine-et-Marne, et les Centres Interdépartementaux de Gestion de la Grande et Petite Couronne de la Région d'Ile de France.

Pour information, les concours et examens, organisés par le CDG 41, pour la période 2022/2024 sont les suivants :

Epreuves 2022 :

- Concours d'infirmier en soins généraux de classe normale
- Concours d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe

Epreuves 2023 :

- Concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Concours de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

Epreuves 2024 :

- Examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe (avancement de grade)
- Examen professionnel de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade)

Dans ce cadre, des conventions dites « d'organisation » peuvent être conclues entre les différents centres de gestion.

De même, pour certains concours et examens professionnels, des sujets nationaux peuvent être produits.

Au cas particulier, des conventions sont établies. Elles précisent les frais d'élaboration et de contrôle des sujets et de leurs corrigés sur la base d'un coût unitaire par sujet, en tenant compte du nombre total d'utilisateurs finaux.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher ou son représentant, à engager, au regard du calendrier prévisionnel pluriannuel 2022/2024, les procédures d'organisation des concours et examens professionnels,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher ou son représentant, à signer les conventions relatives à l'organisation de ces concours et examens professionnels et toutes pièces s'y rapportant,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher ou son représentant, à signer toutes les conventions relatives à la fourniture de sujets nationaux pour ces concours et examens professionnels,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 3<sup>0</sup> juin 2021  
Exécutoire le : 3<sup>0</sup> juin 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président,

Eric MARTELLIERE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 27 mai 2021

Le Président,

Eric MARTELLIERE

